



PREFECTURE DES ALPES DE HAUTE PROVENCE



Délégation Départementale du 04
 Service Santé-Environnement
 Rue Pasteur - 04000 Digne les Bains
 Tel: 04 13 55 88 41 - Fax: 04 13 55 88 57
 ars-paca-dt04-sante-environnement@ars.sante.fr

**RESULTATS D'ANALYSES D'EAU DE CONSOMMATION
 POUR NOTIFICATION
 Code de la Santé Publique - Art.R1321-26 à 30**

Affaire Suivie par : Christophe GAY

COMMUNE : CUREL

Résultat partiel du prélèvement du :

27-mai-16

Date d'émission : 02-juin-16

PSV	INS	Nom Point de Prélèvement	Population	Lieu prélèvement
2123	CAP	SAINTE CIRIEY		

Résultats des Analyses		
Paramètre	Valeur	Norme
Escherichia Coli pour 100 ml	<1	0/100 ml
Enterocoques pour 100 ml	<1	0/100 ml
Chlore libre (mg/l)	Absence	

Autres non conformités :		
Paramètre	Valeur	Norme
.CTF - Bactéries Coliformes /100ml-MS	6	0

DEPASSEMENT DES REFERENCES DE QUALITE DE L'EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE

L'analyse réalisée à la date indiquée ci-dessus révèle que l'eau produite dépasse les références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine pour les paramètres bactériologiques ci-dessus visés.

Il vous appartient de procéder à une enquête afin de déterminer la ou les cause(s) de ce dépassement de référence et mettre en œuvre les actions correctives et préventives nécessaires (ex: inspection des installations, chloration du réservoir).

Destinataire

Exploitant
 SIVU DE LA VALLEE DU JABRON
 Tél: 0492628016
 Fax: 0492628016

Le Prefet des Alpes de Haute Provence, par délégation:

L'ingénieur du Génie Sanitaire,

François-Xavier JOUTEUX